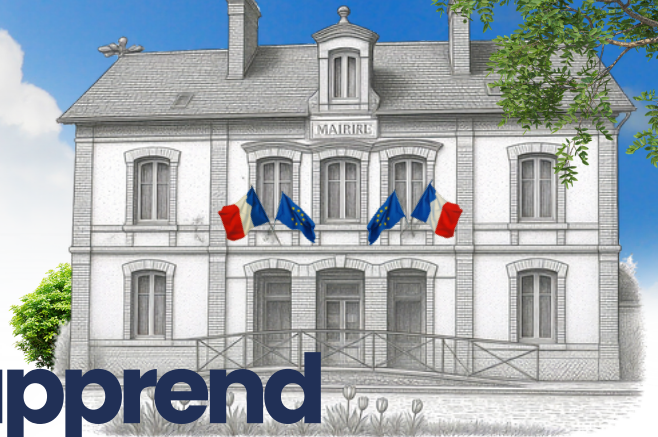




Ce que l'audit nous apprend

Une photographie objective de la situation financière de la commune à l'issue de l'exercice 2025.

À la suite de son installation en mars 2026, la nouvelle équipe municipale a souhaité disposer d'une photographie **précise et objective** de la situation financière de La Ferté-Imbault. L'analyse rétrospective confiée à RYDGE conseil, cabinet spécialisé dans le conseil aux collectivités territoriales, porte principalement sur les exercices 2019 à 2025.



LE CONSTAT EST CLAIR : LA SITUATION FINANCIÈRE S'EST FORTEMENT TENDUE

Notre commune dispose encore de ressources, mais ses marges de manœuvres sont aujourd'hui très limitées.

LES CHIFFRES CLÉS EN 2025

Des repères pour comprendre



0,3 %

Épargne brute 2025

Un niveau extrêmement faible et loin des 12% conseillés pour être satisfaisant



-67 k€

Résultat de clôture 2025

L'exercice se termine avec un déficit



70,6 ans

Capacité de désendettement

Seuil critique fixé à 15 ans



369 k€

Investissements 2025

23 k€ en 2024

LES PRINCIPAUX CONSTATS

Avec transparence



Une épargne devenue quasiment inexistante

En 2025, le taux d'épargne brute n'est plus que de **0,3%** et l'épargne nette est négative : **- 3,7%**. Notre commune dispose donc de **très peu de ressources** pour financer ses projets ou absorber les imprévus.



Des dépenses de fonctionnement laissant trop peu de marge

Les dépenses de gestion passent de 897k€ en 2019 à 975 k€ en 2025 (+9%). Même si les recettes ont progressé, l'écart reste insuffisant pour reconstituer une épargne solide. Sur cette même période, les indemnités des élu(e)s ont augmenté de **26%**.



2025 : une rupture dans la trajectoire

L'investissement bondit, passant de 23 k€ en 2024 à 369 k€ en 2025 (**soit + 1 504 %**) alors que la capacité d'autofinancement était déjà très faible.



Une dette qui diminue... mais une capacité de remboursement très préoccupante

L'encours de dette diminue de 54% depuis 2019, passant d'environ 437 k€ à 201 k€. Cependant la capacité de désendettement atteint **70,6 ans** en 2025, ce qui la place très au-delà du seuil critique (15 ans).

À RETENIR :

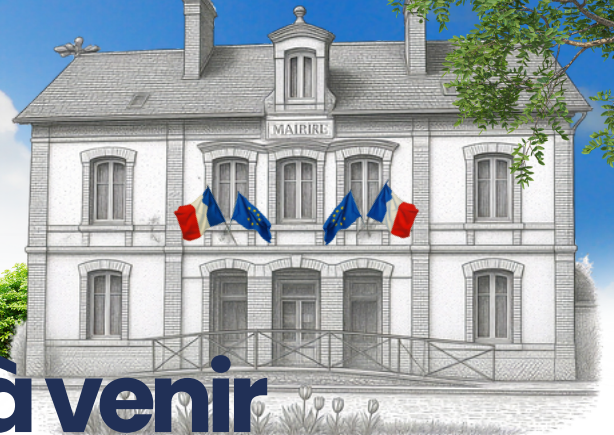
Même si elle est réelle depuis 2019, la baisse de la dette ne suffit pas à elle seule à traduire une situation saine. La capacité de remboursement s'est **fortement dégradée** parce que **l'épargne** de notre commune est **devenue beaucoup trop faible**.

UNE SITUATION À REGARDER EN FACE

Pour retrouver l'équilibre

Le diagnostic de RYDGE Conseil place **la situation financière** de notre commune à un **niveau globalement très fragile**, avec des marges d'autofinancement contraintes et des équilibres budgétaires sous tension.

Le rapport identifie comme **actions prioritaires**, la **reconstitution d'une capacité d'épargne** et la **maîtrise durable des dépenses** de fonctionnement.



Ce que cela implique pour les années à venir

L'audit n'est pas une fin en soi. Il doit permettre de prendre des décisions **plus sûres, plus lisibles** et surtout **plus responsables**.

LES PRIORITÉS À ENGAGER

Des choix pour un avenir durable

1



Retrouver des marges de manoeuvre

Réduire durablement l'écart entre les recettes et les dépenses de fonctionnement afin de **reconstituer une véritable capacité d'épargne**.

2



Maîtriser les dépenses

Examiner avec rigueur les dépenses de fonctionnement et **porter une attention particulière** aux postes qui pèsent durablement sur les budgets.

3



Prioriser les investissements

Programmer les projets selon leur degré d'urgence, **leur utilité pour les habitants**, leurs **coûts** et surtout la **capacité réelle** de notre commune à les financer.

4



Sécuriser la trajectoire financière

Éviter de reproduire une accélération de **l'investissement sans ressources** suffisantes. Planifier les actions **avec cohérence** pour préserver les équilibres futurs.

UNE LIGNE CLAIRE POUR LA SUITE

Agir avec responsabilité

La situation constatée **est fragile**, mais elle peut **être redressée**. Cela demandera des **priorités réfléchies**, des choix **éclairés** et de la **constance** dans les décisions. La municipalité souhaite désormais inscrire sa gestion dans une logique simple : **ne pas envisager ce que la commune ne peut pas financer durablement**.

Investir lorsque c'est nécessaire et possible. Préserver sa capacité d'action pour les années à venir.



NE PAS PROMETTRE
ce que la commune
ne peut pas financer



INVESTIR
lorsque c'est
nécessaire et possible



PRÉSERVER
les services et l'intérêt
des habitants

VOTRE INVITATION



RYDGE
CONSEIL

RÉUNION PUBLIQUE

VENDREDI 2 OCTOBRE 2026 à 19H - Gymnase des Pellois

Présentation des conclusions de l'audit financier
Séquence de questions/réponses - Échanges avec les habitants.

Votre participation et votre avis comptent

Julien ETOURNEAU
Maire de La Ferté-Imbault